

Assistance à la personne en établissement et à domicile

Contenu du programme

Code	Énoncé de la compétence	Heures	Unités
251-702	Se situer au regard de la profession et de la démarche de formation	30	2
251-714	Établir une relation aidante	60	4
251-724	Adopter des approches relationnelles avec la clientèle présentant des problèmes d'ordre cognitif ou mental et des troubles neurodéveloppementaux	60	4
251-734	Déterminer la façon d'intervenir par rapport aux besoins de la clientèle atteinte de maladies et d'incapacités physiques	60	4
251-745	Accompagner la clientèle dans des situations de la vie courante	75	5
251-752	Prévenir les infections et la contamination	30	2
251-768	Prodiguer des soins d'assistance liés aux activités de la vie quotidienne	120	8
251-772	Faire face à des situations à risque	30	2
251-787	Intervenir auprès de la clientèle nécessitant des soins d'assistance à domicile ou en milieu de vie substitut	105	7
251-794	Composer avec des réalités familiales, sociales et culturelles	60	4
251-802	Assister la clientèle bénéficiant de soins palliatifs de fin de vie	30	2
251-813	Considérer des règles et des procédures dans l'administration de médicaments et de soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne	45	3
251-824	Prodiguer des soins d'assistance liés à la réalité clinique de la clientèle	60	4
251-832	Dispenser les premiers secours	30	2
251-845	Intervenir auprès de la clientèle nécessitant des soins d'assistance de courte durée	75	5
		870	58

Source : inforoutefpt.org